surfaces

# Brillant Inox

## Nettoyant rénovateur bactéricide des inox

C'est une crème nettoyante permettant d'entretenir toutes les surfaces en inox en contact avec les denrées alimentaires : extérieurs des équipements de cuisson, des meubles de rangement, des machines à laver, les chariots...
Protège les surfaces, redonne à l'inox son éclat et ne raye pas les surfaces..
Il présente une activité bactéricide vis à vis du Pseudomonas Aeruginosa selon la norme EN 1040 (5 min à 20°C).

**Mode d'emploi**
Il est prêt à l'emploi.
Agiter avant emploi.
Appliquer sur la surface avec une éponge ou un chiffon humide.
Frotter quelques instants puis rincer.
Lustrer à l'aide d'un chiffon non pelucheux.

**Précautions d'utilisation**
Eviter les projections oculaires et le contact prolongé avec l'épiderme.
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'emballage.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Données Techniques**
Aspect : liquide crémeux beige. Densité : 1.16 pH : 2.2

**Législation :**
- Sécurité : Risque d'effets irritants pour les yeux selon la Directive dite «toutes préparations» 1999/45/CE et ses adaptations.
- Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le personnel médical.
- Protection de l'environnement :

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)
- Conforme à l'arrêté du 08/09/99 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.
- Produit biocide : TP 4 Substances actives biocides : - chlorure d'alkyl diméthyl benzyl amonium, CAS : 68424-85-1, 5 g/l , - éthanol, CAS : 64-17-5, 50 g/l.

**Emballage :** carton de 12 bidons de 1 litre, carton de 4 bidons de 5 litres.

27/12/10 Ind. 11

CONTACT ALIMENTAIRE

EYREIN industrie
Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN
Tél. **05 55 27 65 27**
Fax 05 55 27 66 08

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.